

Mise à jour économique

Trois fois rien pour les personnes les plus pauvres

Québec, le 25 novembre 2025 — Le Collectif pour un Québec sans pauvreté constate avec amertume que, fidèle à son habitude, le gouvernement de François Legault fait le choix politique d'abandonner à leur sort les Québécois et les Québécoises en situation de pauvreté. Le Collectif se désole également de le voir chercher à brouiller les cartes en faisant passer un simple mécanisme de rattrapage pour une mesure d'amélioration du revenu; et l'annulation d'une mesure fiscale qui aurait pu rapporter 2 milliards \$ au Trésor public, pour un gain pour l'ensemble des citoyen·nes.

« Rien pour les personnes âgées, rien pour les personnes qui reçoivent de l'assistance sociale, rien pour les étudiant·es... Bref, trois fois rien pour les personnes les plus pauvres, trois fois rien pour s'attaquer à la crise sociale qui frappe le Québec. C'est un euphémisme que de dire que ce gouvernement a des œillères », de s'exclamer Serge Petitclerc, porte-parole du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

« Le ministre Girard devait trouver des moyens de "soulager le portefeuille des Québécois qui souffrent actuellement". Que faut-il alors comprendre de son dernier exercice comptable, que les travailleurs et travailleuses pauvres et les personnes à l'assistance sociale ne souffrent pas encore assez?

« Les réductions de cotisation au RRQ et au RQAP ne feront aucune différence dans la vie des travailleurs et travailleuses au bas de l'échelle. On parle d'une économie de 137 \$ par an au maximum pour une personne salariée, et de 79 \$ pour un travailleur avec un revenu de 50 000 \$. De plus, ces réductions laissent intactes les difficultés financières des personnes sans emploi, notamment les personnes âgées et les personnes qui reçoivent de l'assistance sociale.

« Le ministre Girard a le culot de présenter le mécanisme d'indexation du régime fiscal et des prestations d'assistance sociale comme une mesure d'amélioration du revenu. D'abord, en procédant à leur indexation, le ministre ne fait rien d'autre qu'appliquer la loi! Ensuite, il est pour le moins contradictoire, sinon volontairement trompeur, de présenter un mécanisme qui sert à maintenir le pouvoir d'achat des ménages, en compensant l'augmentation du coût de la vie au cours de la dernière année, comme une mesure d'amélioration du revenu. Une indexation ne bonifie rien, ça ne fait que maintenir les choses à un même niveau », de poursuivre M. Petitclerc.

Un gain pour qui?

« L'annulation de la hausse du taux d'inclusion des gains en capital illustre à merveille le double standard de ce gouvernement, avec qui les plus pauvres ont droit à des miettes ponctuelles et les plus riches à des cadeaux fiscaux permanents.

« Cette mesure qui touchait uniquement les mieux nanti·es aurait permis au gouvernement d'augmenter ses revenus de plus de 2 milliards de dollars sur 5 ans. Une somme qui aurait été utile pour le financement de notre filet social, qui en a bien besoin. Le pire, c'est que le ministre Girard va jusqu'à présenter cette annulation comme un "gain". Mais un gain pour qui exactement, pour le 1 % ou pour les ménages qui tirent le diable par la queue semaine après semaine? », de s'interroger M. Petitclerc.

« Combien de temps encore le gouvernement va-t-il prétendre vouloir aider les personnes les plus mal prises d'un côté et, de l'autre, faire à peu près tout ce qui est possible pour produire l'effet inverse?

« S'il veut véritablement améliorer les conditions de vie des personnes en situation de pauvreté, qu'il commence par bonifier le crédit d'impôt pour solidarité comme le Collectif le lui suggère depuis des années. Ce serait pour lui la manière la plus simple, efficace et durable d'aider les ménages à faible revenu. Il pourrait aussi adopter toute une série de mesures fortes, structurantes pour paver le chemin vers un Québec sans pauvreté et riche de tout son monde. Le Collectif l'invite à s'inspirer des pistes de solution qu'il met de l'avant dans son [manifeste](#), pour son ultime budget en mars », de conclure le porte-parole.

— 30 —

Pour information :

Rozenn Potin, communications@pauvrete.qc.ca / 418 930-5969

[Manifeste pour un Québec sans pauvreté](#)

